

Notre couverture

Unterschule 1911

Première rangée de gauche à droite en haut:

Nicolas SCHLOESSER - Jean Pierre KALIS - Ferdinand SCHULZ - Eugène THEOLBALD - André ALTMAYER - Paul REICH

Deuxième rangée de gauche à droite:

Frantz SCHOENES - Nicolas WACK - Ludwig SCHULZ - Jean MEYER - Aloyse BEHR

Troisième rangée de gauche à droite:

Pierre BECKERICH - Jean SINGER - Jacques GUERLACH - Alphonse MEYER - Albert REICH - Pierre THIRY - Paul KREMER

Quatrième rangée de gauche à droite:

Bernadette SCHOENES - Lucie SCHOENES - Louise BECK - Catherine ROTHENMACHER - Julia REICHERT - Maria GUERLACH - Maria JUNG - Madeleine MEYER

Cinquième rangée de gauche à droite:

Claire MEYER - Maria THEOBALD - Anna SCHNEBERGER - Martha RUPPERT - Berta SCHULZ - Madeleine CLOS

Le mot du Maire

La loi Nôtre (nouvelle organisation territoriale de la République) fut approuvée le 16 juillet 2015 et promulguée au Journal Officiel le 7 août 2015. Elle prévoyait, entre autre, que la compétence du réseau d'eau potable de toutes les communes du pays devait être rétrocédée aux intercommunalités au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Si les communautés de communes (intercommunalités de moins de 50 000 habitants) ont vu leur date de cession reportée sous certaines conditions au 1^{er} janvier 2026, pour les communautés d'agglomérations et les communautés urbaines, la date du 1^{er} janvier 2020 a été maintenue et cela malgré les fortes réticences des associations des Maires de France et soutiens appuyés par une large majorité de sénateurs.

Le réseau d'eau potable de la Commune de Bliesbruck, créé dès 1903, fut achevé en 1907. Le collecteur de 48 m³, qui existe toujours, avait été construit au lieu-dit « Rohrwiesen », en amont de l'actuelle rue des Vergers, au pied du Rotenberg. Ce réservoir était alimenté par 6 sources dont certaines sont encore opérationnelles de nos jours. Le captage 4 et le captage 2 ont ensemble actuellement, en cette fin de mois de septembre, un débit de plus de 2 m³ par heure. C'est en 1974 que le Conseil Municipal chargea les services de Génie Rural de l'étude d'un projet de forage et ce pour diverses raisons. La qualité de l'eau ne répondait plus aux nouvelles normes requises de potabilité, et, ponctuellement, un manque d'eau suffisant, du fait d'étés trop secs et surtout l'implantation de l'ancien bassin à 245 mètres d'altitude, ne permettait plus d'alimenter correctement les habitations situées sur les coteaux et limitait ainsi l'extension de certains secteurs de la Commune à l'urbanisation.

Suite à cette étude, le Conseil Municipal a pris la décision de mettre en place un forage à travers le grès vosgien et c'est un lac souterrain, situé à 246 mètres de profondeur, qui alimente actuellement notre réseau par l'intermédiaire d'un bassin de 400 m³ où est acheminé notre eau par pompage. Ce réservoir est situé à proximité du Rimlingerweg à une altitude de 305 mètres. C'est en 1981 que fut achevé l'ensemble de ces travaux. Ils se chiffèrent à 1 005 495 francs de l'époque.

Le 1^{er} janvier 2020, après 114 années de gestion, la Commune sera dans l'obligation de transférer l'ensemble de ses infrastructures et la compétence réseau d'eau potable à la C.A.S.C. (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences).

Après plusieurs réunions et débats, VEOLIA aura la charge de l'alimentation, de l'entretien et de la gestion de notre réseau jusqu'au 31 décembre 2023. Sera également absorbé le syndicat d'eau Woelfling - Wiesviller et Zetting, dont fait partie l'annexe Hermeskaappel.

L'ensemble de nos deux réseaux seront ainsi administrés en délégation de service public par le groupe VEOLIA qui avait déjà en gestion le réseau du syndicat des Eaux de la Blies qui gère les communes de la Vallée de la Blies et toute la rive droite de Sarreguemines.

De par cet abandon de compétence contraint et forcé, le réseau d'eau et toutes ses infrastructures vont être propriétés de la C.A.S.C. L'intercommunalité en aura la responsabilité et la gestion sera déléguée dans l'immédiat à VEOLIA jusqu'au 31 décembre 2023.

Dans la situation préconisée et retenue, le prix du service de l'eau ne devrait pas augmenter d'ici la fin du contrat de délégation le 31 décembre 2023, ce qui est un point non négligeable.

Une nouvelle page se tourne, après la compétence assainissement transférée en 2018, c'est au tour de la compétence de la gestion du réseau d'eau potable. Les intercommunalités prennent dans notre administration communale une place et une influence grandissantes.

Certes, dans les collectivités siègent des élus représentant les différentes communes, pour autant, on peut malgré tout constater que ces structures n'ont pas, pour l'instant, les connaissances réelles du terrain, la proximité avec les habitants et la souplesse dans les décisions d'intervention, parfois bien éloignées de certaines de nos priorités.

L'assainissement et le réseau d'eau potable, que les législateurs ont décidé de transférer aux intercommunalités, sont deux services incontournables.

Si le pouvoir décisionnaire de ces services s'est un peu éloigné, n'en doutons pas, ils continueront à fonctionner. Pour la commune de Bliesbruck et ses habitants, il n'y aura probablement pas de déconvenues et de difficultés majeures.

Jean-Luc LUTZ

INFORMATION

COMMUNALE

Une benne à déchets verts mise à disposition



La municipalité et les services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence viennent de mettre à disposition de leurs administrés une benne pour la collecte des déchets verts.

Elle est installée sur la plateforme aménagée, rue de le Blies, à l'entrée de l'ancien terrain de football. Cette benne est réservée exclusivement aux habitants de Bliesbruck pour le dépôt de déchets verts non emballés (tontes, feuillages, tailles de haies et d'arbustes uniquement).

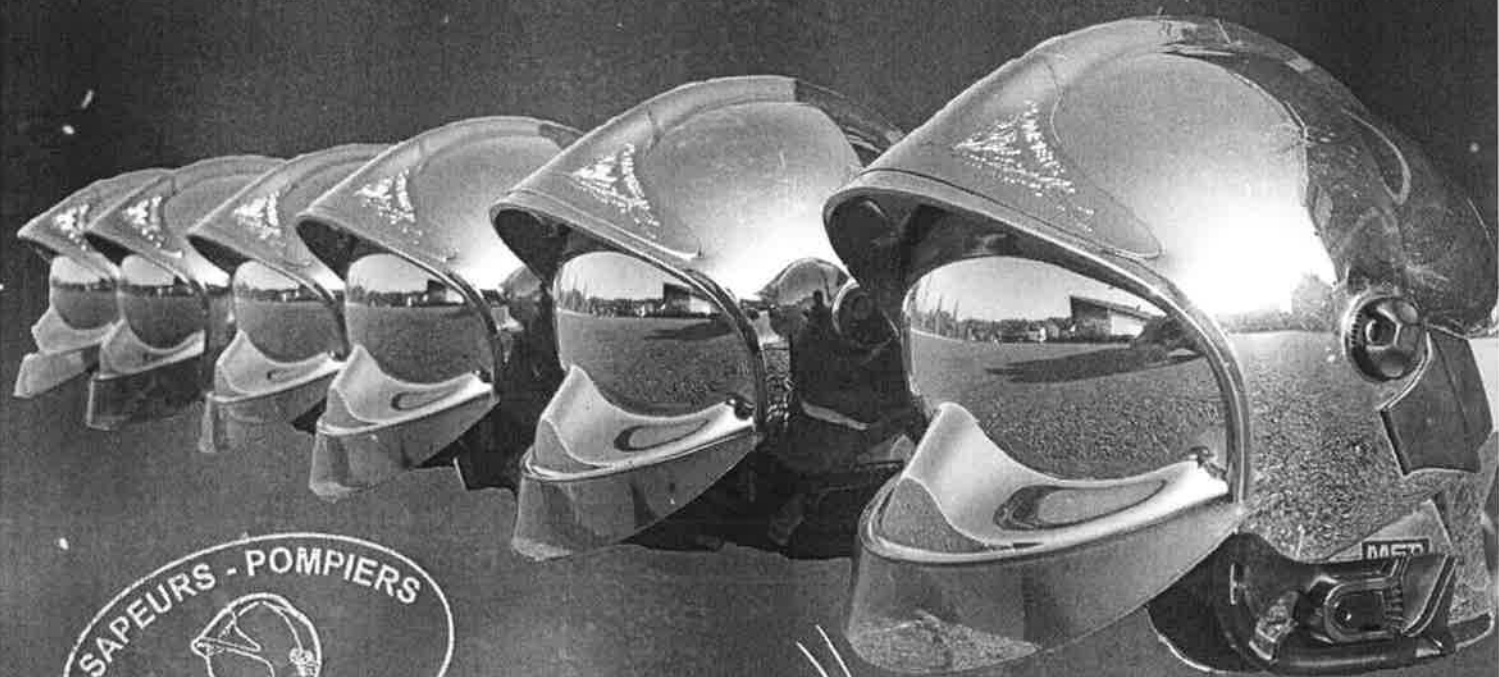
Les autres ordures ou détritrus devront être traités par les filières habituelles, sacs verts, bleus, oranges, ou transportés en déchetterie.

ATTRIBUTION D'UN LOT DE BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes, qui désirent un lot de bois pour la période 2019-2020, sont priées de se faire inscrire en mairie de Bliesbruck, avant le 15 novembre 2019.



REJOIGNEZ NOUS SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



**Le centre de Bliesbruck
est un centre de proximité**

Nous recrutons des femmes et des hommes motivés de 16 à 55 ans
qui ont envie de donner un peu de leur temps pour les autres

Vincent ULL
06 87 25 36 61
ull.vincent@yahoo.fr



comptes-rendus

des

séances

de

Conseil Municipal

Séance du 29 mars 2019

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Catherine BUDA - Maryse GRCIC -
Marie-Rose KOTLIBA - Laure KREBS - Catherine LANG
et MM. Jean-Claude FIERLING - Fabien HAFFNER - Gérard KIRCH -
Joseph KUHIN - Christian LERSY - Jacques SHOULLER -
Olivier WEISSEND

Membres absents : M. Christian SEGALLA, excusé et donné procuration à M. Olivier WEISSEND

--ooOoo

I - Approbation des comptes de gestion - exercice 2018

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

considérant les comptes de gestion de l'exercice 2018 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement du Muehlberg- établis par M. Patrick CESTER, Trésorier Principal, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à la comptabilité administrative, compte-tenu des reports de clôture de l'exercice 2017,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

* approuve et vote les comptes de gestion de l'exercice 2018 tels qu'ils ont été établis par le comptable susvisé.

II - Vote du compte administratif - exercice 2018

La présidence revenant pour ce point de l'ordre du jour à Madame BERTUCCI Marie-Rose, adjointe au maire, les ordonnateurs s'étant retirés,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par MM. LUTZ Jean-Luc, maire, et SCHOULLER Jacques, 1^{er} adjoint,

après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Il lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
			budget principal			
Résultats reportés	188 255,51		15 123,09		203 378,60	
Opérations de l'exercice	285 465,85	270 597,99	501 336,18	683 369,76	786 802,03	953 967,75
TOTAUX	203 123,37			166 910,49	36 212,88	
			budget annexe du Lotissement du Muehlberg			
Résultats reportés	97 519,14			4 520,00	92 999,14	
Opérations de l'exercice	895 735,06	897 519,14	397 315,06	395 735,06	793 050,12	1 293 254,20
TOTAUX		404 264,94		2 940,00		407 204,94
			budget annexe de l'eau			
Résultats reportés		69 910,16		25 011,42		94 921,58
Opérations de l'exercice	53 430,15	12 972,64	87 920,42	97 213,78	141 350,57	110 180,42
TOTAUX		29 452,65		34 304,78		68 757,43

III - Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2018

Après avoir approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- constate que ce compte fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 166 910,49 €
 1. constate que la section d'investissement enregistre un déficit cumulé d'exécution de 203 123,37 €
- décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement cumulé en investissement.

IV - Vote des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

- approuve le maintien pour 2019 des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, soit

	Bases 2019	Taux	produits
Taxe d'habitation	984 000,00	15,46%	152 126,00
Foncier bâti	708 000,00	16,66%	117 953,00
Foncier non bâti	30 800,00	54,82%	16 885,00

V - Approbation des budgets primitifs de l'exercice 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le budget primitif principal s'équilibrant à la somme de 662 330 € en section de fonctionnement et à 512 426 € en section d'investissement,

le budget annexe du Lotissement du Muchlberg s'équilibrant à la somme de 812 964 € en section de fonctionnement et à 802 941 € en section d'investissement,

le budget annexe de l'eau s'équilibrant à la somme de 130 304 € en section de fonctionnement et à 55 800 € en section d'investissement,

ces budgets étant soumis à approbation chapitre par chapitre en sections de fonctionnement ainsi qu'en sections d'investissement,

le Conseil Municipal

adopte

à l'unanimité des membres présents et représentés,

le budget primitif principal, ainsi que les budgets primitifs annexes du Lotissement du Muchlberg et de l'eau, de l'exercice 2019, tels qu'ils ont été proposés.

VI - Rénovation des fontaines : Fonds de Concours 2014 - 2019

Le Conseil Municipal

à l'unanimité des membres présents et représentés,

- sollicite une subvention de l'ordre de 10 000 € au titre du **Fonds de Concours - programme 2014 - 2019** de la C.A.S.C. pour la rénovation de deux fontaines, travaux se chiffrant à 40 676,82 € TTC,

- établit le plan de financement comme suit :

Coût des travaux

34 010,72 € HT

Recettes

* subv. DETR/DSIL 2019	12 878,25 €
* Fonds de Concours de la CASC	10 000,- €
* fonds propres	11 132,47 €

VII - Voirie définitive rue des Vergers : Fonds de Concours 2014 -2019

Le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- sollicite une subvention de l'ordre de 20 000 € au titre du Fonds de Concours - programme 2014 - 2019 de la C.A.S.C. pour la voirie définitive du prolongement de la rue des Vergers, travaux se chiffrant à 48 372,- € TTC,

- établit le plan de financement comme suit :

Coût des travaux 40 310,- € HT

Recettes

* Fonds de Concours de la CASC	20 000,- €
* fonds propres	20 310,- €

VIII - Lotissement du Muehlberg : Avenant à la convention opérationnelle F08FC70N004

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Considérant la convention foncière entre la Commune, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et l'E.P.F.L. intervenue le 10 décembre 2013,

Etant donné que l'E.P.F.L. propose une modification de l'

« article 6 de cette convention - engagement de la Commune, en ses termes :

La Commune s'engage à :

- * réaliser ou faire réaliser le projet décrit à l'article 3
- * acquérir sur l'E.P.F.L. les biens désignés à l'article 2, aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et en particulier aux conditions de la présente convention, au plus tard le 30 juin 2024.

Du fait des dispositions prévues aux articles 2, 4, 7 et 9 de la présente convention, la collectivité considère qu'elle est régulièrement et précisément informée du montant des acquisitions qu'elle aura à réaliser. Par conséquent, l'engagement d'acquérir qui résulte de la présente convention vaut accord sur la chose et le prix au sens de l'article 1583 du code civil.

Aucune acquisition ne peut avoir lieu, conformément à la charte d'intervention de la présente convention-cadre, au-delà de 15 ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention-cadre signée le 11 janvier 2010 entre l'E.P.F.L. et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

La cession à la Commune aura lieu par acte notarié, aux frais de l'acquéreur.

Il est cependant prévu que la cession des ces biens, ou partie de ces biens, pourra avoir lieu au profit d'acquéreurs présentés ou acceptés par la Commune aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière, par acte notarié, aux frais de l'acquéreur et sous réserve des dispositions légales et réglementaires s'appliquant à la cession des biens acquis par préemption ou expropriation. »

Les autres dispositions de la convention du 10 décembre 2013 continuent à obliger les parties.

Le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve l'avenant à la convention opérationnelle F08FC70N004, à intervenir
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

IX - Attribution de subvention

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
attribue la subvention suivante

* 50 € à l'Amicale des Secrétaires de Mairie de la Région de Sarreguemines

Séance du 26 juin 2019

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Catherine BUDA - Maryse GRCIC - Marie-Rose KOTLIBA - Laure KREBS - Catherine LANG
et MM. Jean-Claude FIERLING - Fabien HAFFNER - Gérard KIRCH - Christian LERSY - Jacques SCHOUILLER - Christian SEGALLA - Olivier WEISSEND

Membres absents : M. Jean-Claude FIERLING, excusé et donné procuration à M. Christian LERSY
M. Joseph KUHN, non excusé

—ooOoo

I - Modification de l'attribution de compensation suite aux transferts de la cotisation SDIS et des zones d'activité de Sarralbe

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les compétences transférées des communes vers l'EPCI au 1^{er} janvier 2018,

Considérant que les compétences transférées doivent faire l'objet d'une évaluation des charges transférées dans le courant de l'année suivant le transfert et d'une adaptation des attributions de compensation en conséquence,

Considérant que cette délibération doit être prise par délibérations concordantes du Conseil Communautaire et des conseils municipaux des communes-membres à la majorité des deux tiers,

Vu l'avis de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 4 octobre 2018,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide

* d'approuver l'évaluation du montant des charges devant être déduites de l'attribution de compensation de la Ville de Sarralbe à compter du 1^{er} janvier 2018 pour le transfert de la zone industrielle et de la zone commerciale de Sarralbe établie à 71 325 €/an,

* d'approuver l'évaluation du montant des charges établie pour la prise en charge de la cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours des 12 communes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs établie à 316 475 €, et devant être déduite de l'attribution de compensation à compter du 1^{er} janvier 2018 selon la répartition suivante :

- Commune de Hazembourg : 1 270 €/an
- Commune de Hilsprich : 10 921 €/an
- Commune de Holving : 14 366 €/an
- Commune de Kappelkinger : 5 430 €/an
- Commune de Kirwiller : 1 322 €/an
- Commune de Nelling : 3 301 €/an
- Commune de Puttelange-aux-Lacs : 79 025 €/an
- Commune de Rémering-les-Puttelange : 13 522 €/an
- Commune de Richeling : 4 378 €/an
- Commune de Saint-Jean-Rohrbach : 16 043 €/an
- Commune de Sarralbe : 152 430 €/an
- Commune du Val-de-Guéblange : 14 467 €/an

* d'arrêter le nouveau montant global de l'attribution de compensation à 12 965 141 € conformément au tableau annexé à la présente délibération,

* d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

II - Aménagement paysager dans le cadre des travaux de requalification de la dernière tranche de la rue Principale (du moulin Haas au Monument aux Morts) : demande de subvention au Conseil Régional

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- * envisage un aménagement paysager dans le cadre des travaux de requalification de la dernière tranche de la rue Principale (du moulin Haas au Monument aux Morts), travaux qui se chiffrent à 74 880,72 € HT,
- * sollicite une subvention du Conseil Régional,
- * charge Monsieur le Maire des démarches à entreprendre,
- * établit le plan de financement comme suit :

<u>Coût des travaux</u>	74 880,72 € HT
-------------------------	----------------

Recettes

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| * subvention Régionale escomptée | 15 000,- € |
| * fonds propres | 59 880,72 € |

III - Budget principal 2019 : 1^{ère} modification

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide

- * de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2019 :

- 3 568,- € à l'article 2051 - chapitre 20 (concessions et droits similaires)
- 311,- € à l'article 673 - chapitre 67 (titres annulés sur exercices antérieurs)
- 3 568,- € à l'article 2151 - chapitre 21 (réseaux de voirie)
- 311,- € à l'article 60623 - chapitre 011 (alimentation)

IV - Renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel :

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide,

^ sollicite le renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 300 000,- €.

Les caractéristiques générales et conditions de la ligne de trésorerie proposée par le Crédit Mutuel sont les suivantes :

Emprunteur : Commune de BLIFSBRUCK

Prêteur : CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL

Objet : Renouvellement de la ligne n° 10278 00160 000387159 72 arrivant à échéance le 30 juin 2019

Montant : 300 000 €

Durée : 1 an (jusqu'au 30 juin 2020)

Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,80 point
(marge garantie 15 jours à compter de la présente)

Euribor moyen mensuel à 3 mois. L'Euribor (Euro Interbank Offered Rate) publié par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne (FBE) correspond au taux auquel les dépôts interbancaires en euros sont offerts entre banques de premier plan au sein de la zone euro.

Si l'indice Euribor à 3 mois moyenne mensuelle était ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurera la situation d'indice négatif.

L'Euribor moyen mensuel à 3 mois de mai 2019 s'élève à - 0,3114 %.

Fonctionnement : Autorisation de crédit

Disponibilité et remboursement des fonds : Au gré de la collectivité, dès signature du contrat.

Le versement des fonds, ainsi que les remboursements, s'opèreront par virements.
Possibilité de consolidation à l'échéance en un prêt à long terme aux conditions alors en vigueur.

Commission d'engagement : 0,15 % du montant autorisé, soit 450 € payables à la signature du contrat.

Intérêts : Calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.

Dates de valeur appliquées pour le décompte des intérêts :

* pour le décaissement demandé le jour J avant 15 h 45, le virement est effectué à J et les intérêts courent à partir de J.

* pour un décaissement demandé après 15 h 45, le virement n'est effectué qu'à J + 1 et les intérêts courent à partir de J + 1.

* pour les remboursements réceptionnés dans nos livres le jour J, les intérêts cessent de courir à J.

Commission de non utilisation : Néant

Observation : L'utilisation des lignes de trésorerie ne doit pas servir à compenser financièrement une insuffisance des ressources budgétaires.

* autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir à cet effet.

V - Rénovation des vestiaires sportifs : demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

* approuve la rénovation des vestiaires sportifs, dont le devis établi par l'entreprise CFE de Lemberg se chiffre à 18 166,33 € HT

* sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019,

* établit le plan de financement comme suit :

Coût du projet 18 166,33 € HT

Recettes

* subvention DETR sollicitée 5 500,- €
* fonds propres 12 666,33 €

VI - O.N.F. : état de prévision des coupes et travaux patrimoniaux pour 2019

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
approuve

- 1 - l'état de prévision des coupes pour 2019, établi par l'O.N.F. pour une recette de 30 208 €
- 2 - les travaux patrimoniaux en OET, se détaillant comme suit :
 - * des travaux de protection contre les dégâts de gibier en parcelle 7
 - * des travaux sylvicoles (ouverture de cloisonnement en parcelles 1, 2, 3 et 7 et dégagement manuel en parcelles 2, 3 et 7)Ces travaux se chiffrent à 14 205,29 € HT.

VII - Remboursement par GROUPAMA : radar endommagé rue Robert Schuman

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

* accepte le 2^{ème} remboursement formant solde, pour le radar de signalisation de vitesse endommagé rue Robert Schuman par un autocar de la Société BUSREISEN

montant du remboursement : 1 038,03 €

VIII - Transfert de compétence d'assainissement : modalités comptables et financières

Vu l'article R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,
Vu la loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NoTRe) du 7 août 2015,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 septembre 2018 relative aux modalités comptables du transfert de la compétence globale d'assainissement, Considérant que le budget annexe d'assainissement communal a été clôturé avec un déficit atténué par les redevances 2017 restant à percevoir,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide,

* de transférer à la CASC :

- les emprunts en cours au 1^{er} janvier 2018 au titre de l'assainissement communal et leur prise en charge,
- les éventuelles retenues de garantie et leur prise en charge en application du principe de substitution,
- les subventions transférables,
- les éventuelles subventions à venir accordées et non versées et n'ayant pas fait l'objet de restes à réaliser en recettes,

* de conserver

- les résultats de clôture d'investissement et de fonctionnement,
- le solde de trésorerie,
- les restes à réaliser en recettes hors subventions transférables,
- les redevances 2017,
- le FCTVA à percevoir en 2018,
- les non-valeurs, les restes à recouvrer et les éventuels encaissements relatifs aux restes à recouvrer,
- les charges et produits ayant fait l'objet d'un rattachement,
- les soldes de TVA,
- toute autre opération non dénouée sur compte de tiers non budgétaire,

* de solliciter de la CASC la prise en charge du déficit de clôture du budget annexe d'assainissement communal, déduction faite des éventuelles recettes restant à percevoir, par l'émission d'un titre d'un montant de 11 138,03 € au compte 7788 sur le budget principal de la commune, conformément à la convention financière annexée à la présente délibération,

* d'approuver la convention financière annexée à la présente délibération et d'autoriser le Maire à la signer,

* d'autoriser le Maire à signer tout document et entreprendre toute démarche nécessaire à l'exécution des écritures et opérations budgétaires nécessaires à ce transfert.

Le résultat reporté du budget annexe d'assainissement communal sera repris au budget principal communal : au 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour le résultat de la section de fonctionnement et au 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour la section d'investissement.

IX - Embauche de jeunes durant l'été 2019

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents,

- décide de reconduire l'opération d'embauche, à temps partiel et pour une durée déterminée, de jeunes gens et jeunes filles durant les 2 mois d'été, ce pour divers travaux d'entretien,
les conditions requises étant :
 - avoir 16 ans au moment de l'embauche
 - être inscrit la 1^{re} fois
- fixe la dépense des traitements et charges afférentes à un montant environ de 3 000,- €.

X - Vente d'un terrain à bâtir dans le Lotissement du Muehlberg aux époux BERTUCCI Jonathan

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant l'arrêté du permis d'aménager du Lotissement du Muehlberg délivré le 13 juin 2017,

Considérant le règlement et le cahier des charges s'y rapportant,

Considérant que les travaux de viabilisation du Lotissement du Muehlberg sont achevés,

Considérant le P.V. d'arpentage établi le 8 mars 2019 par M. GINGEMBRE Thierry, géomètre à Sarreguemines, et certifié par le Service du Cadastre le 14 mai 2019,

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2018, fixant le prix de vente des terrains à bâtir de ce lotissement à 7 000,- € HT l'are, soit 8 400,- € TTC l'are,

Etant donné que les époux BERTUCCI Jonathan souhaite acquérir le lot 10 constitué des parcelles 445/64 et 461/200, en vue d'y construire une maison d'habitation,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

* consent à la vente du lot 10 du Lotissement du Muehlberg aux époux BERTUCCI Jonathan, au prix de 7 000,- € HT Parc (8 400,- € TTC Parc).

* confie la rédaction de l'acte de vente à Maître Nathalie MICHALOWICZ, notaire à Sarreguemines

* autorise Monsieur le Maire à représenter la Commune de Bliesbruck dans l'acte de vente à intervenir à cet effet.

XI - Extension du réseau gaz vers l'immeuble de Mme LAURENT Maud :

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant que le réseau gaz est posé jusqu'à l'immeuble P.I.L., côté gauche de la rue des Vergers,

Considérant que Madame LAURENT Maud a sollicité un branchement gaz auprès de GRDF,

Considérant que Madame LAURENT Maud a déjà payé une taxe d'aménagement de 8 % pour construire sa maison,

Etant donné que l'extension du réseau jusqu'à l'immeuble de Mme LAURENT représente environ 100 mètres, que ces travaux sont évalués par GRDF à 3 790,- €,

le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
(13 voix pour - dont 1 procuration et 1 abstention)

* approuve les travaux d'extension du réseau gaz vers l'immeuble de Mme LAURENT Maud, avec une prise en charge du coût des travaux à 1 tiers pour Mme LAURENT et 2 tiers pour la Commune,

* charge Monsieur le Maire d'établir une convention de prise en charge du coût des travaux entre Mme LAURENT Maud et la Commune.

XII - Attribution de subvention

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
octroie

une subvention de 1 000 € à l'Inter-associations.

XIII - Divers et communications

*une demande d'acquisition de terrain : Monsieur OBRINGER Nicolas souhaite acquérir la parcelle communale cadastrée section 8 n° 3, d'une superficie de 2,47 ares, cette parcelle jouxtant sa propriété.

*Une benne à déchets verts est installée sur la plateforme près de l'ancien terrain de football.

*manifestations
diverses :*

dates à retenir

Calendrier des fêtes et manifestations année 2019

29 septembre : Fête de la Récolte - *Arboriculteurs*

du 12 au 14 octobre : Fête patronale – *A.S.B. -- section football*

Samedi en soirée : moules-frites ou Bouchée à la Reine

Lundi en soirée : harengs

11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 – *Municipalité*

24 novembre : Messe de la Ste-Catherine – *Chorale Ste-Catherine*

1^{er} décembre : Fête de Noël des personnes âgées – *Municipalité*

6 et 7 décembre : Vente de sapins - *Arboriculteurs*

6 décembre : St- Nicolas pour les enfants de l'école communale – *Municipalité*

7 décembre : Fête de la Ste-Barbe – *Amicale des Sapeurs-Pompiers*

21 décembre : Fête de Noël – *A.S.B. section football*

Jean Luc Jost a célébré sa dernière messe



Dimanche en l'église Saint Catherine de Bliesbruck, l'abbé Jean-Luc Jost a célébré sa dernière messe en présence des paroissiens, des maires de la vallée de la Blies et des membres du conseil de fabrique.

Une page se tourne dans la vallée, puisqu'après un long ministère, il va prendre en charge une nouvelle mission sacerdotale. Depuis le 1er septembre, il est nommé Chanoine, titulaire du chapitre cathédral à Metz, ainsi que curé des communautés de paroisses St Arnoult de Metz Centre et St Jean Baptiste des Eaux Vives.

Homme de foi, de conviction, d'engagement, de connaissances et de responsabilités, il a été nommé en 2015 Vicaire épiscopal, en plus de la charge d'Archiprêtre de Sar-

reguemines et des nombreuses communautés de Paroisses environnantes.

Jean Luc Jost est installé comme curé de la communauté de paroisses sur le Val de Blies depuis avril 2015. Dès son arrivée, son premier objectif a été d'instaurer une permanence au presbytère de Bliesbruck. Entouré de personnes bénévoles, il a accordé sa confiance à chacun permettant ainsi l'édition du fascicule paroissial. Il a toujours tenu à célébrer personnellement les offices particuliers de chaque paroisse permettant d'honorer leur fête, leur manifestation ou autres Saint Patron. Face à la pénurie de prêtres, il propose au conseil de fabrique un réaménagement des horaires de messes et leur permet de prendre davantage de responsabilités au sein des paroisses, notamment dans les services tels que funérailles, communion aux malades, catéchèse, etc



Avec l'Equipe d'Animation Pastorale, ils élaborent un planning cohérent dans le but de satisfaire toutes les paroisses, ouvrent une permanence au presbytère de Bliesbruck le vendredi matin, créent le logo de la communauté ou encore la Caisse Pastorale du Val de Blies.

Durant l'office, Enora Knapp, de la chorale de Blies Guersviller, a chanté en solo Sancta Maria. Alfred Roesslinger, président du conseil de fabrique de Frauenberg, a remis à l'abbé Jost un orgue en cristal, en souvenir de l'orgue inauguré le 16 juin 2019 à Frauenberg.

A la fin de l'office, le maire de Bliesbruck, Jean-Luc Lutz, a remis la médaille de la commune et un album photo de Bliesbruck au curé.

Les enfants font leur communion



Dimanche matin, lors de la messe solennelle célébrée par l'archiprêtre Jean Luc Jost en l'église Sainte Catherine de Bliesbruck, seize enfants de la communauté de paroisses du Val de Blies, Tressie, Ethan, Olivia, Maël, Nathan, Arwenn, Paul, Margot, Lillian, Séréna, Nathan, Eva, Evan, Carl, Eden, Joshua et Lena ont fait leur première communion.

Ils ont célébré ensemble cet événement religieux, accompagnés par leurs parents, familles et amis. La cérémonie a été rehaussée par les chants de la chorale.

L'archiprêtre a remercié les catéchistes, Marie-Christine Lacassin et Marie-Louise Vogel, ainsi que les parents pour leur investissement à la préparation de la première communion.

Ils ont été les acteurs du bon déroulement de ces mois de préparation et de cette magnifique cérémonie.

Bliesbruck en visite à Millery



Durant le weekend de la Pentecôte, une délégation de Bliesbruck s'est rendue à Millery dans la cadre des échanges réguliers entre les deux communes. Cette commune au sud de Lyon dans le Rhône avait, sous l'impulsion de l'association "France Résistance", apporté à partir de 1946, son concours à la reconstruction de la commune de Bliesbruck, qui à l'époque était en ruine suite au deuxième conflit mondial. Le 3 novembre 1946, le premier convoi de marchandises est acheminé par camion emportant meubles, linge, etc ... Un chèque de 50 000 francs avait été préalablement adressé au maire de Bliesbruck. Depuis 73 ans, des liens particuliers se sont tissés et des échanges fraternels et amicaux se sont développés au fil des années entre les deux villages.



Bliesbruck en visite à Millery



En 1947, Millery reçoit une délégation de Bliesbruck et inaugure la rue de Bliesbruck. En 1960, c'est la rue de Millery qui est inaugurée à Bliesbruck. Cette amitié a été ravivée durant tout le weekend dernier. La première magistrate de Millery Françoise Gauquelin a accueilli la délégation du village mosellan, composée du maire, Jean Luc LUTZ de membres du conseil municipal et d'habitants de la commune. Lors de son discours, le maire de Bliesbruck a souligné : « Je voudrais avoir une forte pensée pour les pionniers de notre histoire commune. Côté Millery, les leaders de ce parrainage, le maire Gilbert Favre et la cheville ouvrière Jacques Nesmos, Jean Loret ou encore Paul Caillat. Côté Bliesbruck, notre référent, Albert Thines ».

Tout le weekend s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et amicale avec visite sur la Saône et le Rhône de Lyon, repas dansant, etc. Les deux élus espèrent que les relations entre les deux communes resteront d'actualité et perdureront avec les générations futures.

Une prochaine rencontre a été évoquée avec la visite des Millerots à Bliesbruck pour célébrer le 75^{ème} anniversaire d'amitiés indéfectibles liant Millery et Bliesbruck.



Les principales dates

- 6 Juillet 1946 : Parrainage de Bliesbruck
- 3 novembre 1946 : Premier envoi de marchandises
- Noël 1946 : envoi d'un chèque pour les enfants de Bliesbruck
- 1947 : Inauguration rue de Bliesbruck
- 1960 : Inauguration rue de Millery
- 1973 : Inauguration du Pont à Bliesbruck
- 1975 : Fête de l'amitié à Millery
- 1998 : Visite de Millery à Bliesbruck (50 ans)
- 2006 : Visite de Bliesbruck à Millery (60 ans)
- 2017 : Visite de Millery à Bliesbruck (70 ans)



Marie Louise Bally fête ses 100 ans à Bliesbruck



Marie-Louise Wack, née le 31 août 1919 à Bliesbruck d'Anne et de Victor Wack, maire de Bliesbruck (1936 – 1945) a fêté ses 100 ans dans son village natal. Elle passa une enfance heureuse avec ses frères Auguste et René et sa sœur Jeanne. Au décès, 8 ans plus tard de leur maman, la fratrie fut séparée, et Marie-Louise fut placée chez sa tante Marie à Sarreguemines. Femme de caractère qui possédait son école de couture, elle conduisait une traction avant. Élevée chez les religieuses de Sainte-Chrétienne, elle se lia d'amitié avec Marie Lett, puis intégra le lycée de garçons de Sarreguemines où les filles étaient peu nombreuses. Avec l'arrivée de la guerre, elle partit avec sa tante sur les routes de France. Des cousins les hébergèrent dans la Nièvre.

Les Allemands ayant confisqué les biens des Mosellans, elle se retrouva en sabots, cultivant un petit lopin de terre prêté par la famille Roy de Dumphum. Ayant appris la danse, Marie-Louise organisa un ballet avec les gens du village pour les prisonniers de guerre français encadrés par l'occupant. A la fin de la guerre elle partit vivre à Metz, puis s'installa dans le Sud et rejoignit ses deux frères, l'un marin à Toulon et l'autre pâtissier à Nice. Lors d'un pèlerinage à Lourdes, Marie-Louise rencontra Enzo Bally, né et résidant à Alexandrie en Egypte. Par un curieux hasard, de retour à Alexandrie avant de se marier, Enzo évoqua le nom de Wack de Bliesbruck à ses amis et notamment à une Lorraine qui avait épousé un dignitaire égyptien.

Elle lui répondit qu'elle connaissait bien cette famille Wack car elle était une cousine éloignée! Enzo épousa donc Marie-Louise le 12 novembre 1957 en mairie de Cagnes sur Mer. De leur union sont nés deux garçons, Mario et Alexandre. Marie-Louise est revenue plusieurs fois à Bliesbruck, pour ramener la dépouille de son frère Auguste dans la tombe de ses ancêtres, pour revoir sa sœur Jeanne, sa filleule Simone ou encore ses cousins et cousines de la région de Metz, François, Jean-Claude et Marie-Nicole Wack et Jean-Marie Rausch député, maire de Metz. Aujourd'hui, Marie-Louise habite Nice où elle passe une paisible retraite. Pour ses 100 ans elle a fait le voyage en avion depuis Nice à Bliesbruck avec son fils afin de fêter avec sa famille mais aussi en présence de Céleste Lett, maire de Sarreguemines, Jean-Luc Lutz, pour l'occasion, lui a remis la médaille de la commune et un livre photo de Bliesbruck

Commémoration du 8 Mai



En présence du sous préfet, le maire Jean Luc Lutz, le conseil municipal et l'ensemble de la population a célébré le souvenir de la fin des hostilités de la seconde guerre mondiale. Un vin d'honneur a ensuite été servi au foyer communal.

La fête nationale célébrée



À l'occasion des festivités du 14-Juillet à Bliesbruck, le caporal-chef Stéphane Michel a été honoré par le sous-préfet de Sarreguemines, Christophe Salin. Le soldat du feu a reçu la médaille des 10 ans de service au sein du corps des pompiers. Stéphane Michel a intégré le corps des sapeurs-pompiers volontaires en 1997 à Blies-Ébersing. Il a gravi les échelons jusqu'à obtenir la place de chef de centre en 2007 au centre d'intervention de Blies-Ébersing. Après la fermeture de ce dernier, il a été muté au centre de Bliesbruck en 2013. Par ailleurs, une campagne de recrutement est en cours. Les pompiers de la commune recherchent des volontaires. Des flyers ont récemment été distribués dans les boîtes aux lettres. Cela a porté ses fruits puisque deux nouvelles recrues potentielles se sont présentées. Informations en contactant le chef de corps, Vincent Ull, au 06 87 25 36 61 ou par e-mail à ull.vincent@yahoo.fr



La fête nationale célébrée



L'association des arboriculteurs avait organisé une marche populaire internationale FFSP avec des parcours de 6, 10 et 20 km. 710 marcheurs y avaient pris part. Lors du déjeuner, 170 repas ont été servis. Le soir après les manifestations officielles, l'association a invité la population au traditionnel bal populaire. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.



BLIESBRUCK

GYM 2000

La saison 2019/2020 debutera le 12/09/2019

SYLVIE VOUS ATTEND

**-ZUMBA -STRONG
-RENFORCEMENT MUSCULAIRE
-STEP**

**tous les jeudis de 19 h à 20h
dans la salle communale**

**premiere seance est gratuite
cotisation annuelle est de 70 euros
pour tous renseignements , contacter
madame MICHEL Mariette au 0643861826**

ou

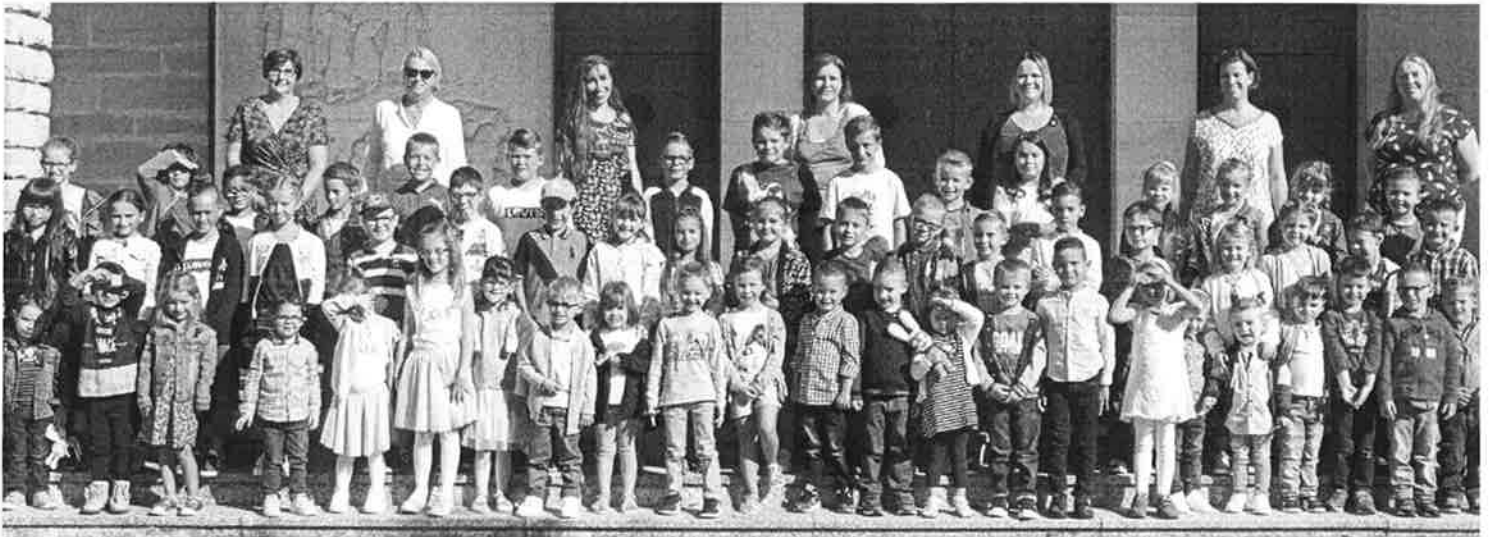
madame ROHE Mariette au 0387023271

Nous serons heureux de vous accueillir

Les associations,

**Les écoles maternelle et
primaire**

57 élèves à Bliesbruck

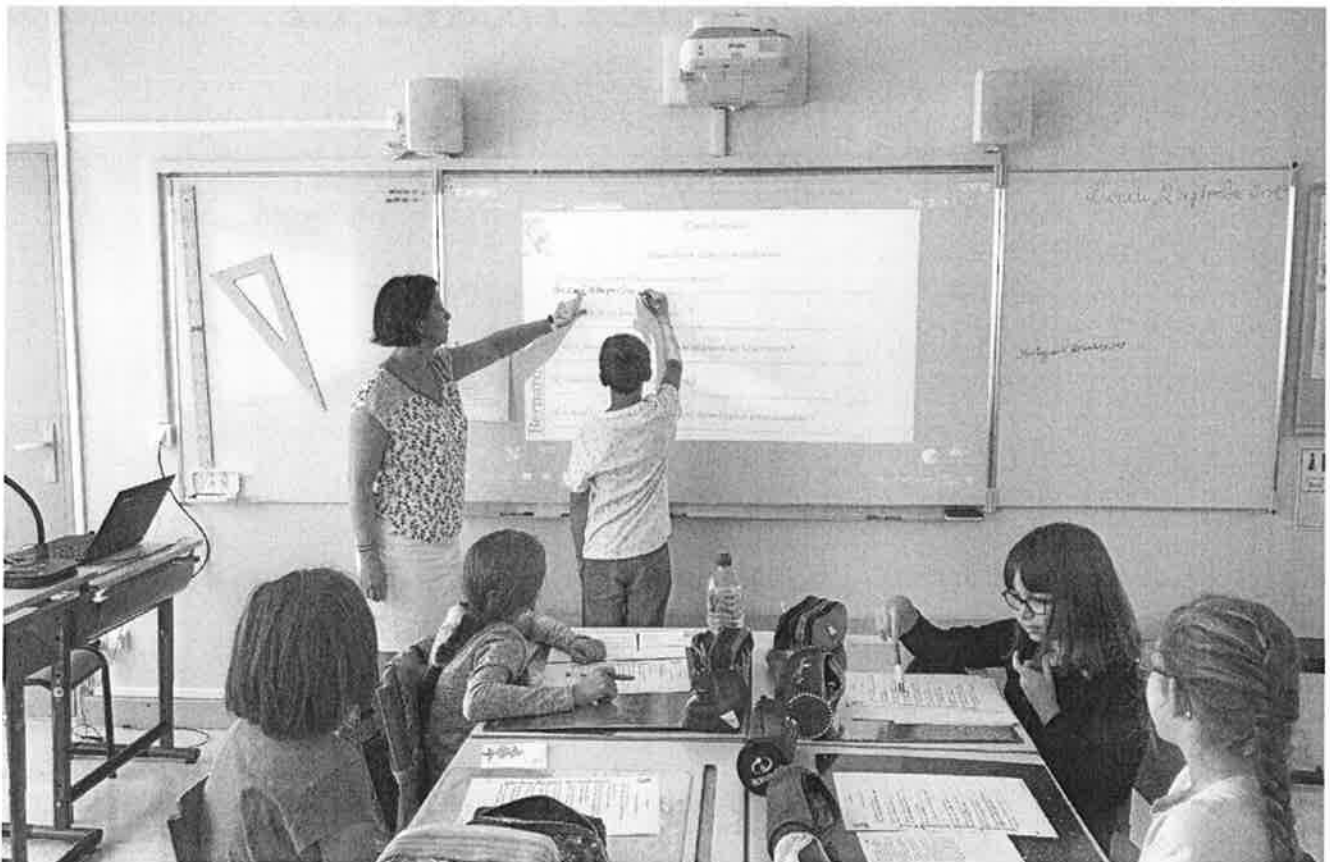


La rentrée s'est déroulée en douceur pour les 57 élèves scolarisés à Bliesbruck. A l'école maternelle, Laurence Muller a en charge 23 élèves : 7 petits, 4 moyens et 12 grands. Elle est secondée par Joëlle Kremer et Martine Peifer, ATSEM.

A l'école élémentaire, Elisabeth Dehlinger dirige la classe de CP-CE1 avec 15 élèves. Carole Brundaller directrice, fait classe à 19 élèves de CE2-CM1-CM2. Aline Lenoir, AESH, intervient dans la classe de CM2. Marie-Christine Lacassin dispense les cours d'enseignement religieux.

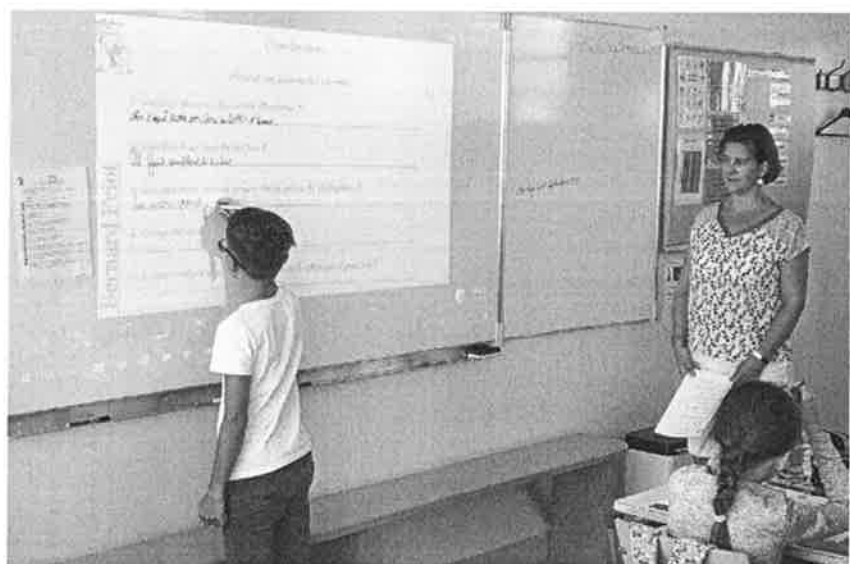
L'enseignement de l'allemand dans le cadre de Sesam'GR est assuré par Lisa Picard de Philippsbourg. Elle interviendra dans les trois classes, de la maternelle au CM2, deux jours par semaine.

L'école de Bliesbruck passe au numérique



Dans le cadre du projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité), un appel à projets a été lancé l'année dernière par l'Education Nationale, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales.

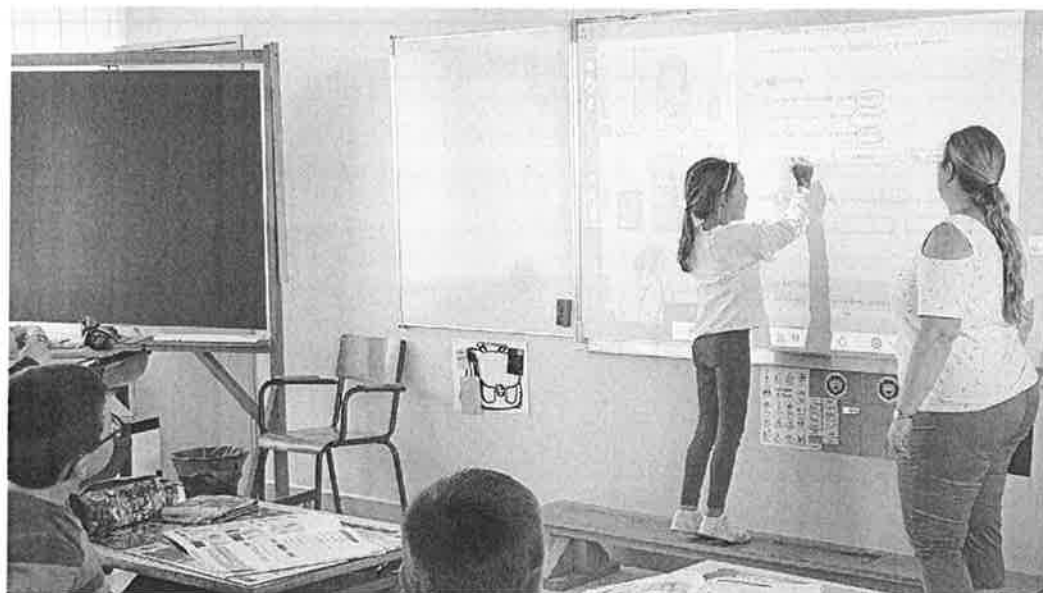
L'école de Bliesbruck passe au numérique



La directrice de l'école élémentaire de Bliesbruck, Carole Brundaller, et les enseignantes ont donc monté un dossier pédagogique afin de répondre à cet appel. Leur projet a été retenu, et pour cette rentrée scolaire, les écoles se sont vues dotées de matériel numérique : tableaux blancs et vidéoprojecteurs interactifs, ordinateur, écran numérique interactif, visualiseurs, tablettes. Le projet a été financé pour moitié par la municipalité et pour moitié par l'Etat.

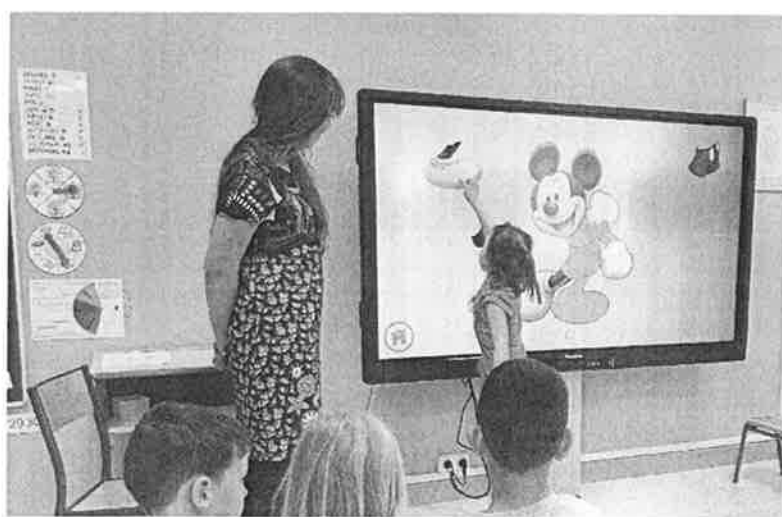
Les ouvriers municipaux ont préparé

toute l'installation électrique nécessaire (câbles et réseau informatique). Avant la rentrée, les enseignantes ont bénéficié d'une demi-journée de formation, dispensée par le prestataire de service, afin de prendre en main le matériel et se faire une première idée de son potentiel. Cette dotation va permettre aux enseignantes de moderniser leurs pratiques pédagogiques. « Le fait de manipuler l'écran favorise la participation des élèves et les rend plus attentifs. On peut montrer des photos ou vidéos à toute la classe pour illustrer les leçons. C'est aussi un gain de temps de ne plus avoir à tout écrire au tableau, surtout en cours multiple comme c'est le cas dans notre école » souligne la directrice, Carole Brundaller.



Les enfants ont été tout de suite enthousiasmés par ce matériel.

Cet investissement était nécessaire également pour le maire Jean-Luc Lutz, qui trouvait indispensable que les élèves puissent bénéficier des nouvelles technologies.



La maternelle découvre la ferme



La classe de maternelle de Laurence Muller, accompagnée de Joëlle Kremer et Martine Peifer, atsem, ont récemment fait une sortie à la ferme de Zellen à Petit Tenquin. C'est une ancienne ferme champêtre avec une grande cour, les anciens bâtiments et des nouveaux bâtiments d'élevage et de stockage. Cette exploitation est certifiée en "Agriculture Raisonnée".

Les enfants ont été accueillis par une petite collation puis ils ont pu découvrir la vie à la ferme. Les élèves ont vu le robot de traite des vaches, mais chacun a aussi pu essayer de traire une vache manuellement, donner le biberon aux petits veaux ou encore donner du foin.

Ils ont aussi participé à des activités ludiques comme l'alimentation des animaux, les travaux saisonniers des champs, et ont découvert les différentes cultures de la ferme comme l'orge, le blé ou le maïs.

Fête de fin d'année des écoles



Chants, danse et théâtre pour fêter la fin d'année En cette fin d'année scolaire, les élèves des écoles maternelle et élémentaire, sous la direction de leurs enseignantes, Laurence Muller, Élisabeth Dehlinger et Carole Brundaller, ont préparé un joli spectacle à l'intention de leurs familles. Mêlant chants, danses et scène de théâtre, la prestation a demandé plusieurs semaines d'entraînement. Les enfants ont pu montrer également les progrès réalisés en allemand grâce à leur assistante, Lisa Picard. De très nombreux parents et amis étaient venus soutenir les bambins et ont applaudi chaleureusement la représentation.

Les traditions respectées



Le maire Jean-Luc Lutz, accompagné de Marie-Rose Bertucci, adjointe chargée des écoles, est passé à l'élémentaire afin de souhaiter de bonnes vacances aux écoliers de Bliesbruck. Les élèves de Carole Brundaller et d'Élisabeth Dehlinger ont chacun reçu une tablette de chocolat des mains du maire. « Cette tradition était déjà en place avant la Seconde Guerre mondiale. Chaque enfant de l'école recevait une tablette de chocolat de la part de la commune, le 14 juillet, jour des vacances. ». Le maire a aussi offert un dictionnaire aux neuf élèves de CM2 qui iront au collège à la rentrée prochaine.

Anim'Ecole offre des mugs aux CM2



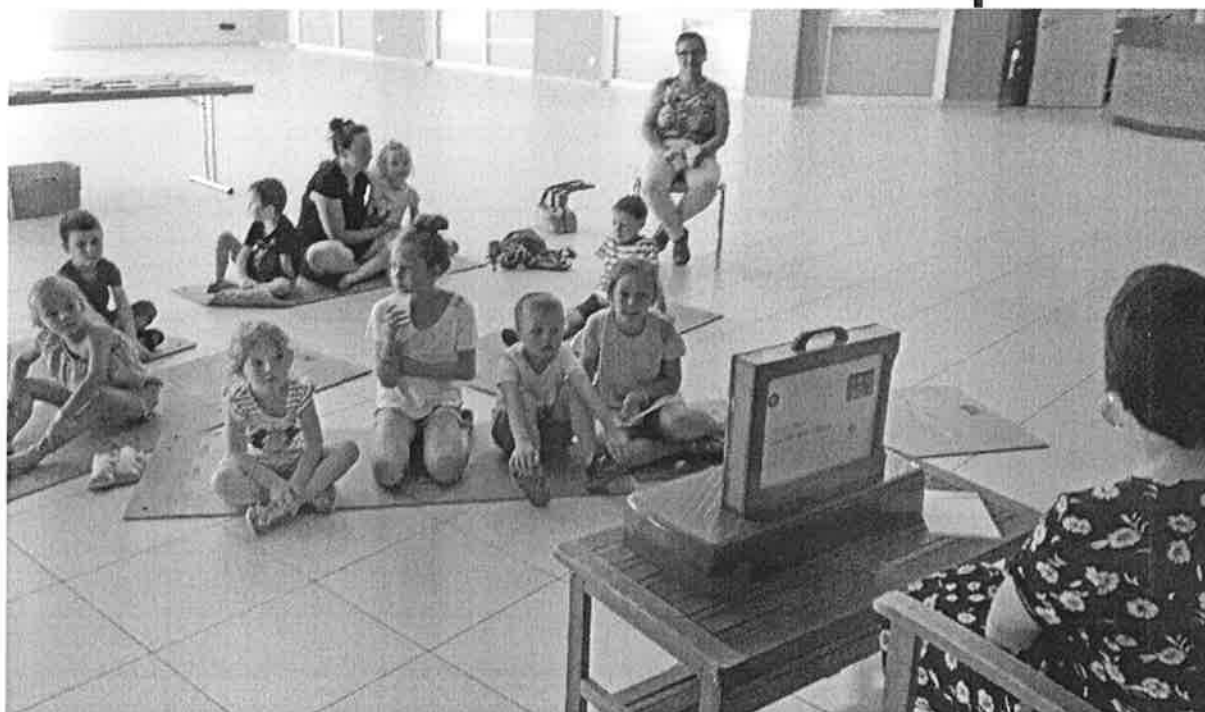
Un peu avant la fin de l'année scolaire, les enseignantes de l'école élémentaire de Bliesbruck ont voulu faire un bilan de l'année écoulée avec leurs élèves, et mettre à l'honneur ceux qui se préparent à quitter l'école communale. C'est ainsi que chaque élève de CM2 a reçu un recueil de Fables de La Fontaine illustré par Voutch, offert par l'Education nationale dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». D'autre part, l'association Anim'école a offert aux 9 élèves de CM2 un mug avec une photo de classe, en souvenir de leur scolarité à l'école élémentaire de Bliesbruck.

Les élèves à Tepacap



Pour cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck, accompagnés de leurs enseignantes Carole Brundaller et Elisabeth Dehlinger, ont fait une sortie au parc Tépacap de Bitch. Pour cette journée passée en pleine forêt, les enfants ont, selon leur âge ou leur envie, participé soit à des activités au sol (trampoline, parcours dans le noir, parcours pieds nus, etc), soit à de l'accrobranche, sur des parcours situés à plusieurs mètres de hauteur dans les arbres, et comprenant entre autres ponts de singe et tyroliennes. Tous sont rentrés très heureux de cette journée, somme toute éprouvante sur le plan physique. Cette sortie a été financée en totalité par l'association Anim'école.

Animations de la médiathèque



La commune de Bliesbruck, la bibliothèque municipale la médiathèque et la Ludothèque Beausoleil de Sarreguemines ont organisé une animation pour petits et grands à la salle des fêtes. Les 25 enfants présents ont pu s'adonner à différentes activités comme des jeux et livres, des lectures des jeux d'assemblage, de stratégie, kamishibai, etc

CLASSE DE PS - MS - GS



Année scolaire 2018 / 2019 - PS - MS - GS
Classe de Mme Laurence MÜLLER

Rang du haut (de gauche à droite) :

KIEFER Robin	PORTE Hugo	PORTE Lily	LUDWIG Noah	MICHEL Séléna
-----------------	---------------	---------------	----------------	------------------

Rang du milieu, de gauche à droite :

KOENIGSAECKER Noé	LITZENBURGER Timothée	SCHWARTZ Louis	RANKER Sarah	BRAHIM Adam
BARTHEL Lison	BRAYER Evan	SCHMITT Bastien	FREYERMÜTH Léane	OBRINGER Wendy

Rang du bas de gauche à droite :

CONSAGRA Luca	SCHAEFER Maxence	SCHNEIDER Alicia	SELZAM Evan	JUNG Ornella
WEISSEND Mila	KAYA-BAUER Nisa			

ATSEM : Joëlle KREMER et Martine PEIFER

CLASSE DE CP - CE1 - CE2



Année scolaire 2018 / 2019 - CP - CE1 - CE2
Classe de Mme Elisabeth DEHLINGER.

Rang du haut (de gauche à droite) :

DROSS	MULLER	WEISER	RANKER	MANGEOT
Yoan	Igor	Ryan	Clara	Léa
Cp	Ce1	Ce2	Ce2	Ce2

Rang du milieu, de gauche à droite :

BEN ZID	VINCENT-FAUSTER	BORDONNÉ	TAURIAN	BRAHIM
Axel	Mathys	Noah	Axel	Ryan
Cp	Cp	Cp	Ce1	Cp

LANG
Gauthier
Ce1

Rang du bas de gauche à droite :

LANG	KREBS	WEISER	WANNER	SUJECKI
Charlotte	Léna	Joy	Jade	Lola
Ce1	Cp	Cp	Ce1	Ce1

Absents : KOENIGSACKER Nicolas (Ce1), HAUCH - LARISCH Emília (Cp)

AVS : Mme Evelyne CORDARY

CLASSE DE CE 2 - CM 1 - CM 2



Année scolaire 2018 / 2019 - CE 2 - CM 1 - CM 2
Classe de Mme Carole BRONDALLER

Rang du haut (de gauche à droite) :

HOFFMANN Gabri Cm2	DROSS Maël Cm1	FREYERMUTH Luc Cm2	REISSE Raphaël Cm2	STAUDT Evan Cm1	LAZARD Kilian Cm2
--------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------

HOFFMANN
Camille
Cm2

Rang du milieu, de gauche à droite :

LUDWIG Lilian Cm1	RAUSCHER Eva Cm1	RANKER Nathan Cm1	PEIFER Inès Ce2	SCHISSLER-BAUER Ophélie Ce2
-------------------------	------------------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

LARBALETRIER
Paul
Cm1

Rang du bas de gauche à droite :

BRAHIM Lina Ce2	HOY Théo Ce2	LANG Marie Cm2	BOTTEMER Jules Cm2	KURZ Méline Ce2
-----------------------	--------------------	----------------------	--------------------------	-----------------------

AVS : Mme Aline LENOIR

L'equipe A en Régionale 3



« *Simplement exceptionnel* » souligne le président de l'AS Bliesbruck, Manuel Ruppert. Après une belle saison 2018-2019, l'équipe A de l'AS BLIESBRUCK a gagné le dernier match de la saison avec un score de 3-0 contre Mouterhouse. Cette belle victoire leur permet d'accéder à la régionale 3.

Tout a débuté par un 4ème Tour de la coupe de France, puis un 16ème de finale de la coupe de Moselle, et enfin vient la consécration d'une année très réussie avec ce titre de champion de première division. A la mi-temps l'équipe A menait 2-0. Ils ont finalement reporté le match avec un beau score de 3-0. Des buts marqués par Renaud Toussaint, William Behr et Pierre Schwartz. L'équipe de Mouterhouse a célébré la victoire de son adversaire par une haie d'honneur. L'équipe B a quant à elle aussi fait une très belle saison.

« *Je tiens aussi à féliciter toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette belle saison* », souligne le président du club de Bliesbruck

L'Equipe B



Les mamans contre les enfants



Franck et Mickaël les entraîneurs de l'équipe U7 ont récemment organisé, pour clôturer la saison 2018 - 2019, un match des mamans contre les enfants. Les jeunes footballeurs se sont imposés en fin de match sur un score de 9 à 8. A l'issue du match un barbecue a été préparé en famille dans une très bonne ambiance

Assemblée générale de l'AS Bliesbruck



L'AS Bliesbruck a tenu son assemblée générale en juin dernier. Au niveau des manifestations sont prévues les 12, 13 et 14 octobre la fête patronale et le 1er février la soirée carnaval.

Le comité :

Président : Manuel Ruppert

Vice président : Nicolas Rauscher

Secrétaire : Pierre Schwartz

Vice secrétaire : Stéphane Freyermuth

Trésorière : Céline Mathis

Vice trésorier : Guillaume Sonnick

Les assesseurs : Mickaël Ruff, Fabian Wirtz, Kevin Gregolin, Robert Gregolin, Régis Mangeot, Gilles Behr, Patrick Passet, Julien Dross, Michel Grcic et Mickaël Muller

Les sorties des séniors



Pendant la période des vacances du club, le 21 août, le 3ème âge s'est retrouvé au pied de l'ancienne gare de Bliesbruck pour une belle marche vers Reinheim. Après une halte apéro sur le site archéologique, tout ce beau monde s'est retrouvé au restaurant de la gare pour un bon repas. Cette journée s'est déroulée dans une bonne humeur.

Les séniors en vacances à Kos



Début Septembre, 17 personnes membres du club du 3ème âge et retraités de Bliesbruck sont partis sur l'île de Kos en Grèce pour y passer un agréable séjour de 8 jours sous les palmiers et le soleil. La mer dans cette partie de l'île était magnifique et agréable. Par la même occasion ils ont aussi pu se rendre une journée à Bodrum en Turquie avec le ferry pour visiter la ville et faire de amplettes. Un voyage est déjà prévu pour l'an prochain. Le club fêtera aussi ses 30 ans prochainement.

Le club du 3ème âge et retraités Conditions d'adhésion

Il n'y a pas d'âge réel prévu mais le terme "3ème âge" veut dire retraité et l'on peut avoir 52 ans pour certains régimes.

Il faut adhérer aux statuts et participer à la vie du club.

La cotisation annuelle est de 12 euros (assurance comprise) payable en septembre de chaque année. Le président est Sylvain Schoendorf que l'on peut joindre au 03 87 02 31 42 ou s'adresser à la mairie. Les réunions ont lieu toutes les trois semaines le mardi à 14 h et débutent cette année le 17 septembre.

Les sorties des séniors



Le club du 3ème âge et retraités ont effectué une sortie en bus dans le secteur du Dabo. Après la visite d'une chocolaterie, ils se sont rendus au restaurant Katz pour déguster un menu Asperges. Au retour une visite de la cristallerie à Arzviller était au programme.



L'assemblée Générale du club du 3ème âge et retraités de Bliesbruck a eu lieu le 25 juin dans la salle socio culturelle. Le comité a été modifié. Madame Gabrielle Klein a rejoint le comité et Denis Reich a été élu comme Vice Président. A l'issue de cette AG un repas a été servi aux membres présents. La prochaine réunion du club débute le 17 septembre à 14h00 et ce toutes les trois semaines. Pour tout renseignement s'adresser au Président Mr SCHOENDORF Sylvain tél 03 87 02 31 42.

le 25 juillet, le club du 3ème âge s'est donné rendez vous au restaurant Kebaphaus à Gersheim afin d'y passer une agréable soirée de retrouvailles de vacances. Les menus de ce restaurant étaient copieux et le service bien organisé. 33 personnes y ont participés dans une bonne humeur.



COURS DE DANSE COUNTRY

BLIESBRUCK

TOUS LES MERCREDIS

DÉBUTANT DE 19H À 20H

INTERMÉDIAIRE - CONFIRMÉ DE 20H15 À 21H30

À PARTIR DU 04 SEPTEMBRE 2019

AU FOYER COMMUNAL

(À CÔTÉ DE LA MAIRIE)

WIESVILLER

TOUS LES LUNDIS

CONFIRMÉ DE 19H30 À 21H30

À PARTIR DU 09 SEPTEMBRE 2019

À LA SALLE POLYVALENTE

**TOUS LES MEMBRES DU CLUB
VOUS ACCUEILLERONT DANS UNE
AMBIANCE
CHALEUREUSE ET CONVIVIALE**

**C
BOOTS
U
N
T
R
Y
NEW AGE**



VENEZ POUSSER LA PORTE DE NOTRE SALOON !

QUE VOUS SOYEZ DANSEURS OU NON,

EN COUPLE OU NON,

N'HÉSITEZ PAS !



CONTACT

MIREILLE KAPPS

03.87.95.47.47 ou 06.31.28.35.54

countrybootsnewage@gmail.com

TARIFS ANNUELS :

35 € PAR PERSONNE

65 € PAR COUPLE

3 ESSAIS GRATUITS

Tradition allemande avec les Schultüten



Le département de la Moselle, dans le cadre du projet SESAM'GR, aide les écoles mosellanes à proposer et à intégrer des traditions allemandes. Depuis 5 ans, il organise la remise de « Schultüten » aux élèves qui entrent en cours préparatoire, afin de marquer symboliquement leur admission en « grande école » comme cela est pratiqué en Allemagne. Aujourd'hui, ce sont 8 élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck qui ont reçu leur Schultüte, lors d'une cérémonie organisée à l'école, en présence des élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Cette « Schultüte » est un « cornet-surprises » rempli de fournitures scolaires et éventuellement de sucreries. La tradition allemande prévoit que les parents d'élèves l'offrent à leur enfant. Elle peut également être fabriquée par les élèves de CP eux-mêmes ou par des élèves plus âgés qui les remettent ensuite à leurs camarades. La « Schultüte » distribuée aux élèves dans le cadre de SESAM'GR contient un surligneur, un stylo, un crayon, une règle, ainsi qu'un petit bloc. Elle se présente sous la forme d'un « kit de bricolage » que les élèves de CM2 ont fabriqué eux-mêmes pour leurs petits camarades de CP, avec l'aide de leur assistante Lisa Picard. La remise des Schultüten est l'occasion de célébrer ce « rituel de passage » en toute convivialité.

Près de 1 000 élèves sont concernés cette année par cette tradition. Ils sont scolarisés dans les 36 écoles de Moselle qui proposent un enseignement approfondi de l'allemand ou bénéficient d'un assistant de langue germanophone, dispositif unique en France, cofinancé par les collectivités territoriales aux côtés du département grâce au programme SESAM GR. Ce programme est subventionné par l'Union Européenne au titre du programme INTERREG VA.

Une première pour les pompiers



L'amicale des Sapeurs pompiers de Bliesbruck présidé par Steve Manchion a organisé pour la première fois un grand loto dans la salle polyvalente de Bliesbruck. Cela faisait une quinzaine d'années que plus rien n'avait été organisé par l'amicale des pompiers. Au total 170 personnes ont joué à ce jeu afin de gagner des bons d'achats allant de 20€ à 800€. Au total ce sont 2 200 euros de bons d'achats ont été distribués et 200€ de lots de consolations.

Le loto sera certainement reconduit et pourquoi pas allié à une œuvre caritative.

Les anniversaires

du

trimestre

Anniversaires

La doyenne Anne-Marie Thueux a 97 ans



La doyenne de la commune, Anne-Marie Thueux, née Kaster, le 1er septembre 1922 à Trèves en Allemagne, vient d'avoir 97 ans. Elle avait uni sa destinée le 1er octobre 1952 à Trèves à celle d'Alfred Thueux qu'elle a eu la douleur de perdre le 25 juin 1979. Anne-Marie avait aussi un petit-fils, Christian, décédé le 26 septembre 2006 à Strasbourg à l'âge de 28 ans. En 2014, elle a reçu la médaille de la commune lors du repas de Noël des anciens. La nonagénaire coule une paisible retraite auprès de sa fille Christiane rue principale. Le maire et une délégation du conseil municipal ont félicité la doyenne.

Thérèse HENSGEN fête ses 93 ans



Thérèse Hensgen, née Schwalbach le 3 juin 1926 à Urbach, vient d'avoir 93 ans. Elle s'était mariée le 21 novembre 1949 à Epping avec André Hensgen, malheureusement décédé le 17 septembre 1998 à l'âge de 78 ans. De leur union sont nés deux garçons, Raymond, décédé en janvier 2004 à l'âge de 52 ans, et Roger. Entourée de sa famille, de ses deux petits-enfants Gilles et Rachel et de ses quatre arrière petits-enfants, Thérèse se repose dans sa maison familiale, rue Principale dans la localité. Nos félicitations.

Blanche TAURIAN a 88 ans

Blanche Taurian, née Muller le 27 juin 1931 à Sarreguemines, vient d'avoir 88 ans. Elle a la joie d'être la maman de deux enfants, Martine et Didier. Durant de longues années elle exploitait le café de Lorraine, où elle réside toujours. Connue et estimée au sein de la commune, l'octogénaire coule une paisible retraite entourée de l'affection de ses enfants et quatre petits enfants.



50 ans de vie commune pour Jeanine et Alexandre



Dimanche, en l'église de Bliesbruck, Alexandre Marseu et Jeannine née Muller ont célébré leurs 50 ans de vie commune, entourés de leur famille et amis.

C'est à l'époque où Alexandre travaillait comme apprenti à la boucherie de René Levy qu'il a fait la connaissance de Jeannine. Puis, le 13 juin 1969, ils se disent dit "oui" devant le maire de Bliesbruck, Louis Beckerich et le lendemain devant Victor Friedrich, curé de la paroisse qui a célébré la cérémonie religieuse. De leur union sont nés trois enfants : Régis en 1970, Fabrice en 1976 et Alexandre en 1978. Ils ont la joie de compter 4 petits enfants : Nicolas, Pauline, Juliette et Lilian. Alexandre voit le jour en 1947 à Mont Saint Martin. Après son passage à l'école primaire de Heumont, il passe son certificat d'étude en 1961. Il débute sa vie professionnelle comme boucher de 1961 à 1966. Après son service militaire de 1966 à 1968 au centre d'entraînement commando de Nancy, Alexandre intègre l'usine Continental de Sarreguemines jusqu'en 2002, date de sa retraite. Très connu dans la commune sous le pseudonyme de « Coco », il fera partie durant 40 ans de l'AS Bliesbruck, œuvrera de nombreuses années dans les arboriculteurs et intégrera le corps des sapeurs-pompiers de Bliesbruck.

Jeannine Muller est née le 28 mai 1949 à Sarreguemines. Elle est titulaire d'un certificat d'étude obtenu en 1963. Elle a débuté sa vie professionnelle en 1963 dans la couture et le repassage à Sankt Ingbert. En 1971 elle travaille à la tringlerie chez Continental à Sarreguemines jusqu'en 1976. Puis elle reste à la maison pour s'occuper de ses enfants jusqu'en 1990 où elle reprend le travail chez Koch à Blieskastel. En 1994, elle débute chez Amann Fonderie à Blieskastel. Elle finira sa carrière chez Famecha à Blieskastel après 15 ans de service. Jeannine a aussi été durant des années dans l'association de football et notamment au lavage des maillots. Le couple est connu dans la commune et s'adonne aussi à de nombreux passe-temps comme les sorties du 3ème âge, le jardinage, la belote ou encore la forêt pour Alexandre. La fête a continué à la salle socioculturelle en compagnie de 78 personnes, du maire Jean Luc Lutz et de l'abbé Antoine, tous venus féliciter le couple pour leurs 50 ans de vie commune. Toutes nos félicitations au couple en or qui vise le diamant dans dix ans.



Anniversaires

Françoise WACK a 90 ans



Françoise Wack, née Kuhn le 19 juillet 1929 à Bliesbruck a 90 ans. Elle a épousé Edouard Wack le 8 mai 1950 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre le 27 mai 2017. De leur union sont nés Bernard, Fernande et Jean-Marie. Françoise aida durant de longues années son mari Edouard à l'exploitation agricole. Elle a la joie d'être entourée de ses petits enfants et arrière petits-enfants. L'heureuse octogénaire passe une paisible retraite, rue du château dans la commune. Nos félicitations.

Marie GUERICH a 95 ans

Marie Guerich, née Egloff le 10 août 1924, vient d'avoir 95 ans. Elle s'est mariée le 25 mai 1954 à Behren avec Jean-Jacques Guerich, qu'elle a eu la douleur de perdre en 1992 à l'âge de 79 ans. De leur union sont nés trois enfants, Marie-Suzanne, René et Marie-Marguerite. Pendant plusieurs années, et ce jusqu'en 1970, Marie Guerich a exploité un magasin d'alimentation au petit côté. Entourée de ses enfants et de ses petits-enfants, l'octogénaire se repose dans sa maison rue Pasteur dans la localité. Nos félicitations.

Marcel REICH a 86 ans

Marcel Reich, né le 14 août 1933 à Bliesbruck, vient de fêter ses 86 ans. Il s'est marié le 6 août 1956 à Bliesbruck avec Yvonne Rinck. De leur union sont nés deux enfants, Patricia en 1957 et Martine en 1959. Il passe une paisible retraite, rue des Jardins entouré de ses petits enfants et de toute sa famille. Nos félicitations.



Anniversaires

Marie-Louise HOLLENDER a 89 ans

Marie Louise Hollender, née Lang le 29 août 1930, vient d'avoir 89 ans. Le 25 août 1952, elle unit sa destinée à celle de Paul Hollender qu'elle a eu la douleur de perdre le 10 mai 1965. De leur union sont nés quatre enfants, Marie Rose, décédée en 1989, Francine, épouse Charton, Lydie, épouse Lefebvre et Christophe. Entourée de sa famille elle passe une paisible retraite, rue de la montagne dans la commune. Nos félicitations.

Delphine DISSIEUX fête ses 90 ans

Delphine Dissieux, née Muller le 20 septembre 1929 à Bliesbruck vient d'avoir 90 ans. Le 16 juillet 1956, à Bliesbruck, elle prit pour époux Joseph Dissieux qu'elle a eu la douleur de perdre le 29 avril 2013. De leur union sont nés trois enfants, Francine, Corine et Fabienne. Elle est domiciliée au 15 rue de Millery dans la commune. Nos félicitations.

Albertine LUTZ a 93 ans

Albertine Lutz, née Guerlach le 24 septembre 1926 à Bliesbruck a 93 ans. L'octogénaire a épousé le 9 janvier 1950 Edouard Lutz qu'elle a eu la douleur de perdre le 13 octobre 2003. De leur union sont nés quatre garçons, Daniel, Jean-Luc, Claude et Christophe. Albertine Lutz compte cinq petits-enfants, deux garçons et trois filles et cinq arrière-petits-enfants, Elsa, Lenny, Sofia, Justine et Loys. Elle se repose à présent dans la maison de retraite Sainte-Marie, à Sarreguemines.



Octobre

- * M. ROTHEMACHER Marcel, né le 06/10/1937
17, rue du Château

- * Mme MAION née BURGUND Marie-Louise, née le 07/10/1937
23, rue du Château

- * Monsieur WILHELM Paul, né le 08/10/1933
1, rue Gallo-Romaine

- * Monsieur DAVIGO Georges, né le 08/10/1947
12, rue Wirig

- * Mme Vve GLATHE née MULLER Marie-Joelle, née le 13/10/1948
9, rue Robert Schuman

- * Mme HEMMERT née WANNER Jeannine, née le 14/10/1946
18, Hermeskaappel

- * Monsieur TAURIAN Walter, né le 17/10/1935
20a, rue Principale

- * Monsieur KRAEMER Jacquy, né le 19/10/1947
20, rue du Château

- * Mme Vve SCHOULLER née MILDENBERGER Marie, née le 24/10/1926
5, Hermeskaappel

- * M. FREYERMUTH Aloyse, né le 25/10/1949
12a, rue Principale

- * Madame Vve THÉOBALD née SELTZER Denise, née le 26/10/1934
14, rue du Château

- * M. WEIDIG Gabriel, né le 30/10/1942
9, rue des Prés

Novembre

- * Mme GEYER née UNDEINER Marie-Louise, née le 01/11/1933
18, rue de la Montagne
- * M. HILLER Robert, né le 02/11/1944
16, Hermeskaappel
- * M. RENARD Jean-Marcel, né le 03/11/1943
3, rue de Millery
- * Madame RENARD née MASCARO Ornella, née le 04/11/1948
3, rue de Millery
- * M. SCHNEIDER Roland, né le 08/11/1937
13, Hermeskaappel
- * Mme Vve MICHEL née MÜLLER Blanche, née le 09/11/1931
1a, rue Pasteur
- * M. SCHOENDORF Sylvain, né le 13/11/1949
2, rue Principale
- * Mme Vve BUR née ZAHM Marie, née le 14/11/1937
50, rue principale
- * M. BAUER Jean-Marie, né le 15/11/1949
9, rue des Vergers
- * Madame NAVARRO née EVRARD Claire, née le 16/11/1947
1, rue Ste-Catherine
- * Madame FREYERMUTH née KREBS Nicole, né le 20/11/1949
12a, rue Principale
- * M. SCHWARTZ Jean-Claude, né le 22/11/1949
10, rue de l'Abbé Schaultz

- * Monsieur SCIAFF Aloyse, née le 28/11/1928
15, rue de la Montagne
- * Mme Vve BIERMANN née GROSS Jeanne, née le 28/11/1934
1, rue Gallo-Romaine
- * Monsieur LITZENBURGER Roland, né le 29/11/1939
3, Hermeskaappel
- * Monsieur PELLEGRINO Jean-Philippe, né le 29/11/1948
2, rue de la Montagne

Décembre

- * Monsieur AREND Adolphe, né le 09/12/1941
Sarreguemines
- * Mme REICH née BIENERT Jeannette, née le 10/12/1944
16, rue de la Blies
- * Monsieur GIBOIN Richard, né le 22/12/1946
41, rue Principale
- * Mme MEYER née NAGEL Rose, née le 12/12/1930
10, rue de l'Eglise à Frauenberg
- * Mme SCHOULLER née WEISSEND Antoinette, née le 13/12/1949
9a, Hermeskaappel
- * Monsieur SKLARYK Nicolas, né le 13/12/1949
9, rue Gallo-Romaine
- * Mme RUBRECHT née WACK Ginette, née le 14/12/1949
17, rue Gallo-Romaine

- * Mme Vve REICH née HENRICH Solange, née le 17/12/1938
59, rue Principale

- * Mme Vve KOCH née THUEUX Christiane, née le 18/12/1942
83, rue Principale

- * Madame BONDON Martine, née le 18/12/1948
20, rue du Château

- * Mme LERSY née KUHN Jeanne, née le 21/12/1927
4, rue Pasteur

- * Monsieur KREBS Robert, né le 22/12/1946
4, rue Gallo-Romaine

- * Monsieur SCHNEIDER Jean, né le 22/12/1946
3, Chemin de la Treille

- * Mme GRAZIANI née LANG Amélie, née le 23/12/1937
11, rue de la Blies

- * Monsieur PUTZE Gérard, né le 27/12/1949
5, rue de la Forêt

- * M. RÜBRECHT Julien, né le 27/12/1949
19, rue Gallo-Romaine

- * Mme KUHN née ZINS Germaine, née le 28/12/1923
7, rue Principale

- * Mme KIRSCHNER née RAUCH Marie, née le 30/12/1926
Maison de Retraite du Blauberg à Sarreguemines

- * Monsieur HOFFMANN Jean-Jacques, né le 31/12/1948
7, rue Gallo-Romaine

**Aux heureux jubilaires de 70 ans et plus
la municipalité souhaite un heureux anniversaire.**

L'état-civil

Les Naissances en photos

Henrik BALENDONCK

est né le 20 Mars 2019

Il est le fils de Swen BALENDONCK et
d'Anne NOSSACK,
domiciliés 11 rue principale dans la commune

Alaric SAKFA LEVIEUX

est né le 6 avril 2019 à Sarreguemines

Il est le fils de
Franck SAKFA et d'Elora LEVIEUX
domiciliés 10 rue du château dans la commune



Lise Lina RAUSCHER

est née le 16 Juin 2019 à 14h07 à Sarreguemines

Elle pesait 3,470 kg et mesurait 50 cm.
Elle est la fille de Nicolas RAUSCHER et de Christelle FREYERMUTH
domiciliés rue de l'abbé Zoller dans la commune.
Elle fait la joie de sa grande soeur Eva.

NOS FELICITATIONS

Les mariages en photo

Le 29 Juin 2019

Cindy MICHEL,
adjoite administrative et

David BERTUCCI,
électricien



Le 13 Avril 2019

Anne Clara BELLIA,
employée logistique et

Chris HAFFNER,
gendarme

Le 6 Juillet 2019

Aline HULLAR,
logisticienne et

Jean-Philippe KIELAN,
routier international



Les mariages en photo

Le 27 Juillet 2019

Joël SUJECKI,
ouvrier et

Fanny LE SAUCE,
enseignante



Le 9 Août 2019 à Blieskastel, Saar

Daniel KREUTZ
et
Verena HURTH,



Le 10 Août 2019

Mickaël MULLER,
chef d'équipe paysagiste et

Tina GERSCHHEIMER,
serveuse en restauration

Le 27 Juillet 2019 à Racrange

Didier HELD,
chef de projet
et
Sophie KUHN
mère au foyer



Les décès

Le 20 Juin 2019
à Sarreguemines
est décédé



Jacques "Jacky" MULLER

né le 1er décembre 1955
à Bliesbruck

Notre Saint-Nicolas pendant 23 ans

Le 6 Juillet 2019
à Sarreguemines
est décédé



Aloyse LETT

né le 20 Juin 1927
à Bliesbruck

*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Le 11 Août 2019
à Toulon, Var
est décédée

**Marie Louise SPAETH
née WEBER**

le 5 août 1935
à Bliesbruck

Le 31 Août 2019
à Bliesbruck est décédée

**Simone CLEMENT
née BECKERICH**

le 17 Juillet 1952
à Bliesbruck



Elle était employée municipale et toujours fidèle à
l'équipe de bulletin municipale "Le Grillon"

Les décès

Le 30 mai 2019
à Bliesbruck
est décédé

Dominique RAYMOND

né le 7 juillet 1965
à Quesy, Aisne

Le 30 mai 2019
à Bliesbruck
est décédée

Alice BUR
née **KLEIN**

le 24 mai 1925
à Berthelming



Le 7 juin 2019
à Sarreguemines
est décédée

Germaine THIERY
née **MULLER**

le 8 juin 1934
à Bliesbruck



Le 17 Juin 2019
à Bliesbruck
est décédé

Rinaldo CASSOL

né le 28 septembre 1927
à Nemeggio di Feltre, Italie



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*